

Face à la guerre de l'eau, Macron bricole

Par Olivier Marleix et Antoine Vermorel-Marques*

LE PLAN DE SOBRIÉTÉ annoncé ce jeudi par Emmanuel Macron se veut « *une modernisation sans précédent de notre politique de l'eau* ». On dirait plutôt un inventaire de circonstance qui recycle les idées à la mode du moment, sans vraiment offrir de vision stratégique d'ensemble.

Le Président veut économiser 10 % de l'eau d'ici à 2030. Lui a-t-on dit que les Assises de l'eau, conclues il y a à peine quatre ans sous sa présidence, projetaient déjà d'atteindre 10 % de prélèvements en moins d'ici à 2025, et 30 % d'ici à 2030 ?

Pour nous, un vrai projet à la hauteur aurait été d'engager un grand plan de recyclage de l'eau des particuliers, avec des dispositifs de stockage financés par un crédit d'impôt tel que notre famille politique l'avait imaginé pour amorcer la politique de rénovation thermique des logements.

En l'espèce, les freins sont moins techniques et financiers qu'administratifs et réglementaires. Car aujourd'hui en France, la réutilisation des eaux usées est strictement encadrée par une réglementation sanitaire qui exige l'aval de trois ministères, et ne permet le recours qu'à des expérimentations sur cinq ans.

Les nouveaux usages auxquels nous invite cette prime au recyclage exigeront

d'ailleurs des investissements dans les réseaux, donc des moyens financiers.

Avec 40 % du réseau âgé de plus de 50 ans et 20 % de l'eau qui se perd avant même d'arriver au robinet, les fonds supplémentaires promis pour lutter contre les fuites ne seront pas de trop. Mais le Président, qui s'est montré peu disert sur l'origine de ces financements, semble largement compter sur des collectivités déjà étranglées par l'explosion des coûts de l'énergie, et est resté coi sur le recours forcément polémique à une augmentation de la facture pour l'utilisateur, ou à un financement par l'impôt et le budget de l'État.

Il a aussi fui la difficulté sur la question de la gestion hydrographique alors que, loin d'une vision écologique rétrograde incarnée par les agitateurs anti-bassines, le recours à des retenues collinaires respectueuses des écosystèmes sera nécessaire pour affronter des épisodes de sécheresse ou d'inondations à répétition à l'avenir.

L'enjeu de la qualité aurait également dû être une priorité, avec la généralisation de biotests plutôt que des analyses physico-chimiques substance par substance, et un grand plan pour doter tous nos territoires de centres de traitement de l'eau de dernière génération.

Reste enfin le sujet épineux de la gouvernance. Comme dénoncé dans un

rapport de la Cour des comptes, notre pays souffre d'une « *organisation inadaptée aux enjeux de la gestion quantitative de l'eau* », et de l'absence d'un chef de file pour arbitrer entre les différents usages.

Face à la perspective inquiétante d'une guerre de l'eau, largement entamée à Sainte-Soline, la belle

notion de partage pourra plus que jamais être synonyme aussi bien de solidarité que de dislocation... Il est encore temps de choisir lequel de ces deux courants nous voulons suivre. ●

« Son plan de sobriété n'offre aucune vision stratégique d'ensemble »

*Respectivement président du groupe Les Républicains à l'Assemblée nationale et député de la Loire. Cosignataires : 51 députés du groupe LR.